

Quelques questions complémentaires pour l'enquête :

Pour les PM 2,5 seules les données ATMOSUD sont reprises dans le complément à l'étude d'impact.
Pour quelles raisons ? Cela ne remet-il pas en cause les conclusions du rapport ?

Une analyse sur l'influence des conditions météo apparaît également dans ce complément d'étude. Seules les données d'un site situé à Gardanne sont reprises dans ce document.

Pour quelle raison les données du site de Mange-Garri n'ont-elles pas été étudiées dans le cadre de cette analyse de l'influence des conditions météo ?

Aucune mesure effectuée pour les particules ultrafines.

Pour quelles raisons aucune mesure n'a été effectuée sur les particules ultrafines ?

Une étude de réhabilitation du site est-elle prévue pour sa sécurisation à long terme ?

Qui financera l'étude de réhabilitation du site ? Un chiffrage des travaux pour réhabiliter le site a-t-il été fait ?

L'arrêté d'exploitation du site de Mange-Garri prévoit que ce site soit sécurisé et fermé.

Pourquoi n'est-il pas complètement clôturé ?

L'arrêté d'exploitation du site de Mange-Garri prévoit que les envols de poussières doivent être contenus.

Pourquoi les arbres autour du site sont-ils rouges ?

Pourquoi la soude contenue dans le lixiviat de la bauxaline, à une concentration maximale calculée à 0.77% dans le rapport INERIS de 2017, rendrait la bauxaline irritante pour les yeux et la peau ?

Pourquoi cette substance, déclarée « produit » par Alteo, ne serait pas dangereuse lors d'envolées de poussières dans les écoles et chez les riverains ?

Pourquoi Alteo n'a pas respecté les recommandations faites dans le rapport IDE et n'a pas neutralisé les déchets déposés sur le site de Mange-Garri ?

En contradiction avec le rapport d'IDE de janvier 2006 : « La bauxaline aurait été neutralisée avant son dépôt sur site, elle ne contribuera pas à la formation d'eaux significativement alcalines... » ; p 22, partie 3.

Comment expliquer aujourd'hui que les lixiviats de la Bauxaline aient un pH voisin de 10,9 (cf. rapport INERIS de 2017), c'est-à-dire très alcalin, et que les eaux prélevées dans les piézomètres 1 et 2 aient un pH entre 12 et 13 (pH extrêmement alcalin), polluant ainsi très significativement les eaux du milieu naturel ?

Le traitement au CO₂ est semble-t-il capable d'éliminer la plupart des polluants des 270 m³ par heure de l'eau renvoyée à la mer.

Quels sont les tonnages de polluants ainsi éliminés et leur composition ?

Où sont-ils ensuite acheminés et quelles précautions sont prises pour leur non dissémination ?

Alteo peut-il prendre l'engagement formel que la décharge de Mange-Garri ne sera jamais utilisée comme carrière pour l'exploitation des terres rares ?

Dans le cas où un recyclage massif de Bauxaline serait mis en œuvre, les Boucains craignent les conséquences environnementales de manutentions et de trafic intense sur un site impossible à protéger (Poussières, trafic routier, pollution des eaux souterraines, etc.).

Quelles sont les dispositions drastiques proposées par les services de l'Etat et Alteo pour minimiser les conséquences d'un tel chantier ?

Pour quelles raisons le site de mesures de Mange-Garri n'a-t-il pas été équipé d'un analyseur automatique des poussières, seul dispositif permettant des mesures complètes avec un taux de couverture de 100% ?